



SOCIÉTÉ DE COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANT CORPORATION

Fédération québécoise des activités subaquatiques (opérant sous la raison sociale Québec Subaquatique)

États financiers consolidés
Au 31 mars 2024

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

COPIE POUR APPROBATION

A ÊTRE SIGNÉE
ET RETOURNÉE À NOS BUREAUX

SLBO comptables professionnels agréés inc.

1609, rue Saint-Denis, Bureau 300, Montréal (Québec) H2X 3K3 :: T.: 514 875.3660 :: F.: 514 875.8753 :: www.slbo.ca

Cabinet indépendant membre du Groupe Services

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Fédération québécoise des activités subaquatiques,
(opérant sous la raison sociale Québec Subaquatique)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'organisme **FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2024, et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*SLBO comptables professionnels agréés inc.*¹

Le 27 juin 2024
Montréal, Canada

¹ CPA auditeur – permis de comptabilité publique n° A 130479

Fédération québécoise des activités subaquatiques (opérant sous la raison sociale Québec Subaquatique)

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice clos le 31 mars

	2024	2023
	\$	\$
PRODUITS		
Fonctionnement		
Subventions	444 301	334 311
Cotisations	49 023	46 732
Contrats de service	-	15 000
Fournitures	943	1 404
Analyse d'air	1 920	2 268
Commandites et dons	-	500
Revenus publicitaires	8 163	-
Revenus d'intérêts	3 427	4 883
Revenus d'inscriptions - participation aux événements	-	7 664
	507 777	412 762
Base de plongée Les Escoumins (Annexe B)	45 877	41 113
Accréditations (Annexe C)	125 285	140 931
En Profondeur inc. (Annexe D)	13 526	17 851
	692 465	612 657
CHARGES		
Fonctionnement (Annexe A)	420 685	359 944
Base de plongée Les Escoumins (Annexe B)	83 642	57 034
Accréditations (Annexe C)	126 863	156 531
En Profondeur inc. (Annexe D)	51 618	50 900
	682 808	624 409
PERTE SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	(313)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	9 657	(12 065)

**Fédération québécoise des activités subaquatiques
(opérant sous la raison sociale Québec Subaquatique)**

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 mars

			2024	2023
			\$	\$
	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
SOLDE, début de l'exercice	25 865	222 690	248 555	260 620
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(15 578)	25 235	9 657	(12 065)
Acquisition d'immobilisations corporelles	60 647	(60 647)	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	70 934	187 278	258 212	248 555

**Fédération québécoise des activités subaquatiques
(opérant sous la raison sociale Québec Subaquatique)**

BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 mars

	2024	2023
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	179 378	212 099
Débiteurs (note 3)	27 667	35 703
Frais imputables au prochain exercice	9 320	11 116
	216 365	258 918
À LONG TERME		
Immobilisations corporelles (note 4)	70 934	25 865
Actifs incorporels (note 5)	17 515	14 234
	88 449	40 099
	304 814	299 017


Fédération québécoise des activités subaquatiques (opérant sous la raison sociale Québec Subaquatique)


BILAN CONSOLIDÉ (suite)

Au 31 mars

	2024	2023
	\$	\$
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	25 145	27 908
Dépôts de clients et produits reportés	18 371	19 346
	43 516	47 254
À LONG TERME		
Produits reportés	3 086	3 208
	46 602	50 462
ACTIF NET		
Investi en immobilisations corporelles	70 934	25 865
Non affecté	187 278	222 690
	258 212	248 555
	304 814	299 017

POUR APPROBATION :

 administrateur

 administrateur

Fédération québécoise des activités subaquatiques (opérant sous la raison sociale Québec Subaquatique)

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Pour l'exercice clos le 31 mars

	2024	2023
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	9 657	(12 065)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	15 578	10 565
Amortissement des actifs incorporels	5 439	1 825
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	313
	30 674	638
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 7)	5 972	7 629
Rentrées de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	36 646	8 267
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(60 647)	(6 993)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	695
Acquisition d'actifs incorporels	(8 720)	(11 691)
	(69 367)	(17 989)
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement		
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(32 721)	(9 722)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, DÉBUT DE L'EXERCICE	212 099	221 821
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, FIN DE L'EXERCICE (note 8)	179 378	212 099

Fédération québécoise des activités subaquatiques (opérant sous la raison sociale Québec Subaquatique)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, régi par la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*, est exemptée des impôts sur le revenu. Son objectif est de regrouper les plongeurs afin de favoriser la pratique sécuritaire de la plongée sous-marine et de promouvoir l'ensemble des disciplines pertinentes aux activités subaquatiques.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Parmi les principales composantes des états financiers consolidés exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Règles de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de l'organisme Fédération québécoise des activités subaquatiques et de sa filiale, la société En Profondeur inc. (l'« organisme »). Au moment de la consolidation, toutes les opérations intersociétés et les soldes réciproques ont été éliminés.

La filiale est détenue à 100 % par l'organisme et effectue l'édition et la vente de magazines de plongée sous-marine.

Comptabilisation des produits

Les ventes de cotisations et les contrats de service sont constatés à titre de produits dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les produits provenant de l'exploitation de la base de plongée Les Escoumins, de l'accréditation, de l'exploitation d'En Profondeur inc. et les autres ventes sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante d'un accord, que les produits ont été livrés ou que les services sont rendus, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Fédération québécoise des activités subaquatiques (opérant sous la raison sociale Québec Subaquatique)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme est raisonnablement assuré de sa réception. Lorsque l'organisme reçoit des apports à titre de dotations, ceux-ci sont comptabilisés directement en augmentation de l'actif net.

Impôts sur le bénéfice de la filiale

Les impôts sur le bénéfice de la filiale sont comptabilisés selon la méthode des impôts exigibles.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Fédération québécoise des activités subaquatiques (opérant sous la raison sociale Québec Subaquatique)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux ou la durée indiqués ci-dessous.

	Méthodes	Taux / Durée
Mobilier de bureau	dégressif	20 %
Matériel informatique	dégressif	30 %
Matériel d'oxygénothérapie	dégressif	20 %
Équipement	dégressif	20 %
Équipement de location	linéaire	3 ans

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et le taux ou la durée suivants:

	Méthodes	Taux / Durée
Logiciels	dégressif	30 %
Site Web	linéaire	5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Fédération québécoise des activités subaquatiques (opérant sous la raison sociale Québec Subaquatique)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

3. DÉBITEURS

	2024	2023
	\$	\$
Clients	4 962	14 377
Provision pour dépréciation	-	(17)
	4 962	14 360
Taxes à la consommation	6 455	8 843
Subventions à recevoir	16 250	12 500
	27 667	35 703

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortis- sement Cumulé	Valeur nette 2024	Valeur nette 2023
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	13 415	10 468	2 947	3 684
Matériel informatique	30 691	25 566	5 125	7 321
Matériel d'oxygénothérapie	3 173	2 457	716	895
Équipement	82 701	26 129	56 572	6 370
Équipement de location	49 732	44 158	5 574	7 595
	179 712	108 778	70 934	25 865

Fédération québécoise des activités subaquatiques (opérant sous la raison sociale Québec Subaquatique)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

5. ACTIFS INCORPORELS

	2024	2023
	\$	\$
Actifs incorporels à durée de vie définie		
Logiciels	16 915	11 834
Site Web	600	2 400
	17 515	14 234

6. CRÉDITEURS

	2024	2023
	\$	\$
Fournisseurs	9 239	7 025
Sommes à remettre à l'État	5 330	5 464
Entente à payer - accréditations	-	2 114
Salaires à payer	10 576	13 305
	25 145	27 908

Fédération québécoise des activités subaquatiques (opérant sous la raison sociale Québec Subaquatique)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

7. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2024	2023
	\$	\$
Débiteurs	8 036	58 430
Frais imputables au prochain exercice	1 796	(3 228)
Créditeurs	(2 763)	(32 720)
Dépôts de clients	(975)	(14 717)
Produits reportés	(122)	(136)
	5 972	7 629

8. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse et des soldes bancaires. La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent le montant suivant comptabilisé dans le bilan :

	2024	2023
	\$	\$
Encaisse	179 378	212 099

9. REPORT DE PERTES DE LA FILIALE

Des pertes de 116 824 \$ au fédéral et au provincial sont disponibles pour réduire le revenu fiscal des exercices futurs de la filiale.

Fédération québécoise des activités subaquatiques (opérant sous la raison sociale Québec Subaquatique)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2024.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

**Fédération québécoise des activités subaquatiques
(opérant sous la raison sociale Québec Subaquatique)**

ANNEXE A - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Pour l'exercice clos le 31 mars

	2024	2023
	\$	\$
A - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Salaires et charges sociales	270 561	223 256
Assurances	12 620	11 298
Dépréciation des comptes clients (recouvrés)	(17)	-
Cotisations	495	907
Déplacements	29 797	14 749
Fournitures de bureau et papeterie	25 812	16 214
Frais bancaires	4 282	3 533
Frais d'analyse d'air	1 874	2 599
Frais de réunion	5 936	6 733
Graphisme	8 388	4 561
Honoraires	5 267	9 627
Loyer et location d'entrepôt	3 560	2 538
Poste et messagerie	2 316	1 812
Publicité et promotion	20 878	18 752
Sous-traitance	18 610	35 854
Taxes et permis	168	93
Télécommunications	1 766	2 249
Amortissement des actifs incorporels	5 439	1 825
Amortissement des immobilisations corporelles	2 933	3 344
	420 685	359 944

Fédération québécoise des activités subaquatiques (opérant sous la raison sociale Québec Subaquatique)

ANNEXE B - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Pour l'exercice clos le 31 mars

	2024	2023
	\$	\$
B - BASE DE PLONGÉE LES ESCOUMINS		
PRODUITS		
Produits d'exploitation	45 877	41 113
CHARGES		
Salaires et charges sociales	32 319	28 790
Entretien et réparations	12 616	5 613
Fournitures de bureau et papeterie	4 104	2 585
Matériel promotionnel	1 183	-
Frais d'analyse d'air	375	-
Frais bancaires	2 642	1 794
Frais de déplacement et de séjour	2 561	1 384
Location base de plongée	573	732
Poste et messagerie	-	533
Sous-traitance	14 225	7 822
Formation	60	-
Télécommunications	339	560
Amortissement des immobilisations corporelles	12 645	7 221
	83 642	57 034
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(37 765)	(15 921)

Fédération québécoise des activités subaquatiques (opérant sous la raison sociale Québec Subaquatique)

ANNEXE C - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Pour l'exercice clos le 31 mars

	2024	2023
	\$	\$
C - ACCRÉDITATIONS		
PRODUITS		
Certificats de qualification en plongée	34 064	42 269
Certificats de qualification en enseignement	9 125	9 325
Clinique de perfectionnement	545	260
Formation mandataire	1 372	1 750
Subvention	80 179	87 327
	125 285	140 931
CHARGES		
Salaires et charges sociales	115 885	134 868
Assurances	960	864
Fournitures de bureau et papeterie	2 162	6 709
Frais bancaires	113	2 763
Frais de déplacement	-	293
Graphisme	225	1 163
Poste et messagerie	145	2 751
Sous-traitance	6 872	6 230
Télécommunications	501	890
	126 863	156 531
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(1 578)	(15 600)

**Fédération québécoise des activités subaquatiques
(opérant sous la raison sociale Québec Subaquatique)**

ANNEXE D - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Pour l'exercice clos le 31 mars

2024

2023

\$

\$

D - EN PROFONDEUR INC.

PRODUITS

Magazines par abonnement	299	559
Magazines en kiosque	298	79
Revenus publicitaires	2 159	4 730
Subvention - Patrimoine Canadien	10 770	12 483
	13 526	17 851

CHARGES

Expédition de magazines	4 999	4 460
Fournitures de bureau et papeterie	203	726
Graphisme	7 980	13 016
Honoraires	3 256	2 750
Intérêts et frais bancaires	162	86
Imprimerie	26 698	18 690
Poste et messagerie	150	233
Rédaction, révision et traduction	7 909	10 581
Taxes et permis	261	358
	51 618	50 900

INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(38 092)

(33 049)